LES ARCHERS DES SIX LANCES

Samedi 8 et Dimanche 9 janvier 2022

2 x 18 m – sélectif au championnat de France

Gymnase de la Peyroua

378, boulevard Charles de Gaulle – 83490 Le Muy

Coordonnées GPS: 43.470909, 6.554250

Agrément FFTA n°1383108

Contact (sauf inscription) : 06.27.06.20.71

Mesures sanitaires – COVID-19

Le Pass Sanitaire est OBLIGATOIRE pour l'accès au gymnase, pour les archers et les accompagnants.

LA NON PRESENTATION DU PASS SANITAIRE ENTRAINERA LE REFUS D'ACCES A LA SALLE.

- ☐ Port du masque obligatoire pour toutes les personnes présentes dans le gymnase. Le masque n'est pas requis sur le pas de tir.
- ☐ Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition
- ☐ Le matériel sera désinfecté entre les départs (chaises, plaquettes, poignées de porte, ...)

	Ouverture du greffe Vérification matériel	2 volées d'entrainement et début des tirs
Tir 1 – Samedi après-midi	**13h00**	**13h30**
Tir 2 - Dimanche matin	**8h00**	**8h30**
Tir 3 – Dimanche après-midi	**13h30**	**14h**

Inscriptions – Tarif unique

Premier tir : 10€ Autre tir : 8€

Inscription obligatoire par le formulaire présent sur le site : http://archersdes6lances.com/

Pas d'inscriptions par téléphone ni par mail. Le paiement s'effectuera directement sur place.

Un email validera votre inscription. Annulation par retour de mail.

Date limite des inscriptions : 5 janvier 2022

Arc à poulies	Cadets Juniors Seniors 1 à 3	Trispot verticaux de 40
Arc classique	Cadets Juniors Seniors 1 à 3	Trispot verticaux de 40 (Blason à la demande)
	Benjamins Minimes	Trispot verticaux de 60 (Blason à la demande)
	Poussins* **- TIR 1 Uniquement – 4 places -**	Blason de 80
Arc nu	Scratch (Juniors, Seniors 1 à 3)	Blason de 40
	Cadets	Blason de 60

**Les poussins utilisant un arc d'une puissance supérieure à 18 livres devront présenter un certificat médical délivré par un médecin agrée FFTA, avec puissance de l'arc notifiée sur le certificat.*

- ☐ Présentation obligatoire de la licence 2022 avec photo ou pièce d'identité au greffe.
- ☐ Tenue sportive conforme à la réglementation FFTA. Tenue de sponsor autorisée.
- ☐ Inscription des entraineurs au greffe, sur présentation de leur licence mentionnant cette fonction.
- ☐ Une buvette (boissons, sandwich, …) sera à votre disposition tout au long de la compétition.
- ☐ Paiement par CB possible.

Résultats

Proclamation des résultats poussins le samedi vers 17h30.

Proclamation des résultats le dimanche vers 17h30 suivi du verre de l'amitié (si la situation sanitaire le permet).